

23 novembre 2016

Claude Martel  
184, Chemin du Lac Girard  
Laterrière, QC  
G0V 1K0

**Envoi électronique**

**Madame Véronique Dubois**  
Secrétaire Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal, Québec H4Z 1A2

**OBJET : Compteurs intelligents - Dossier: R -3964-2016**

Bonjour,

J'ai été informé du fait que les avocats du RAPLIQ, de l'AQLPA et d'Hydro-Québec vont présenter bientôt leurs plaidoyers au sujet d'une requête visant à ne pas laisser Hydro-Québec détruire les 181 500 compteurs électromécaniques qu'il détiendrait toujours et qui pourraient encore servir leurs clients se plaignant de troubles dû à leur électro-sensibilité.

En tant que propriétaire m'opposant farouchement à l'installation de nouveaux compteurs sur mes propriétés, je tiens, par la présente, à appuyer les démarches du RAPLIQ et de l'AQLPA visant à maintenir en état d'usage des milliers d'alternatives aux compteurs intelligents.

Je revendique donc, par le fait même, mon droit de conserver mon compteur électromécanique, et ce, en accord avec la Charte des droits et libertés.

Il m'apparaît donc important que la Régie ne laisse pas Hydro-Québec démanteler ces 181 500 compteurs électromécaniques si précieux dans la possibilité d'un second choix et en plus, encore disponibles.

Aussi j'exigerais que cette lettre soit ajoutée aux observations en lien avec le Dossier R-3964-2016.

Veillez agréer, Madame Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

Claude Martel

[greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

cc [info@cqlpe.ca](mailto:info@cqlpe.ca),